

MAMAN D'UN DROGUÉ

Par **Profil supprimé** Posté le 29/03/2012 à 12h04

Je suis la maman d'un enfant de 18 ans qui se drogue. Il a fait un stage la semaine dernière et aujourd'hui dans son cfa il y a eu une descente de policiers qui ont détecté du hasch dans le sac de celui-ci.

Qu'est-ce qu'il risque en sachant qu'il a demandé aux policiers de l'aide pour arrêter. Ils ont tel au procureur la décision est en attente mais j'ai très peur car il a été renvoyé du cfa pour une semaine et il a son CAP dans un mois. J'attends vos conseils. Merci.

2 RÉPONSES

bluenaranja - 29/03/2012 à 20h00

Hello,

Qu'est-ce qu'ils ont trouvé ? Un bout de shit ? combien de grammes ? Vendeur ou "juste" consommateur.
Est-ce qu'il a déjà eu des problèmes avec la justice ?

A priori, si l'établissement l'a "viré" une semaine, qu'il n'y a pas de "conseil de discipline" en vue, c'est qu'ils lui mettent un "carton rouge" mais le laissent passer son cap.
Surtout, surtout, il faut qu'il passe son cap et qu'il l'obtienne.

S'il est "juste" consommateur, et n'a jamais eu de problèmes avant, je ne pense pas que la justice va l'embêter plus que ça.
Je comprends bien que la consommation de produits sur le lieu de travail pose un vrai problème, mais les descentes de flics... ça peut être "violent" psychologiquement...

Ne vous prenez pas trop la tête, focalisez sur le cap et son obtention, c'est ça qui compte pour l'instant. Quoiqu'il arrive par la suite, cela jouera obligatoirement en sa faveur.

Mais je ne pense pas qu'il y ait des suites pénales - si c'était "trop" grave, ils l'auraient viré de suite, cap ou pas.
Allez consultez un psy, ou un centre spécialisé, qu'il puisse parler de tout ça, cela jouera aussi en sa faveur.

S'il est consommateur et qu'il y a moins de dix grammes, ça ne devrait pas avoir de suites. Je pense qu'ils tentent de faire de la sensibilisation sous forme de répression - hum - rappelez à ces jeunes que c'est interdit. Mais je ne pense pas qu'ils iront foutre son avenir en l'air pour un bout de shit, c'est juste un coup de pression. Pour le faire réfléchir...

Bon courage
blue

Profil supprimé - 22/04/2012 à 21h35

bonjour cous dites que votre fils se drogue ,qu'est-ce qu'il prend apparemment il suit sa scolarité normalement et c'est tant mieux pour lui. peut-être que cette intervention policière va l'amener à réfléchir sur les dangers qui peuvent l'attendre s'il continue ou augmente ses consommations. c'est peut-être le moment d'avoir 1 dialogue avec lui car même s'il ne consomme que du cannabis ça peut amener à prendre d'autres substances plus dangereuses

j'espère qu'il reste motivé pour réussir son cap et vous soutenez-le en lui montrant à assumer ses responsabilités
courage annedu52
